



Info-Parents du mois de janvier 2026

Mot de la direction

Chers parents,

Ce mois-ci, vos enfants entameront la deuxième moitié de la 2e étape de l'année scolaire, qui se terminera le **13 février 2026**. La rencontre de parents est prévue pour le **26 février 2026**. De nombreux nouveaux apprentissages sont au programme, tant avec leurs enseignants qu'avec les spécialistes.

Nous profitons de l'occasion pour vous rappeler l'importance de la présence régulière de votre enfant à l'école, ainsi que du respect de l'heure d'arrivée en classe. En entrant dans l'école avec leurs pairs, au son de la cloche à 7 h 55, les élèves optimisent leur disponibilité aux apprentissages et contribuent également à un climat favorable pour l'ensemble du groupe.

Nous vous remercions sincèrement de votre collaboration. Toute l'équipe-école se joint à moi pour vous offrir ses meilleurs vœux pour l'année 2026 : santé et bonheur !

Josée Tassé, directrice
École Sainte-Claire

Dates importantes

- **5 janvier : Journée pédagogique.** Service de garde ouvert pour élèves inscrits.
- **14 janvier AM :** Sortie patinage à l'aréna Clément-Jetté groupes 203, 303-403
- **20 janvier PM :** Sortie patinage à l'aréna Clément-Jetté groupes 641-642
- **21 janvier AM :** Sortie patinage à l'aréna Clément-Jetté groupes 203, 303-403
- **22 janvier AM :** Sortie patinage à l'aréna Clément-Jetté groupes 402, 303-403
- **28 janvier : Journée pédagogique pour toutes les écoles du quartier Tétreaultville.** Service de garde ouvert pour élèves inscrits.

Calendrier du mois de janvier 2026

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
5▲ Journée pédagogique Activités organisées par les éducateurs du SDG	6	7	8 Collecte enveloppes Caisse scolaire	9
12 Lancement de Clic école	13	14 AM Activité de patinage à l'aréna Clément-Jetté 203/303-403	15	16
19	20 PM Activité de patinage à l'aréna Clément-Jetté 641-642	21 AM Activité de patinage à l'aréna Clément-Jetté 203/303-403	22 AM Activité de patinage à l'aréna Clément-Jetté 402/303-403 Collecte enveloppes Caisse scolaire	23
26	27	28▲ Journée pédagogique Animation à l'école Hoverboard	29	30



Périodes officielles d'inscription : Informations importantes

Inscription des nouveaux élèves du préscolaire et du primaire

La période officielle d'inscription des nouveaux élèves du préscolaire (4 et 5 ans) et du primaire, incluant le libre choix, se déroulera du 7 au 27 janvier 2026.

Important : L'école Sainte-Claire accueillera dès septembre 2026 les enfants à partir du préscolaire 4 ans. L'exercice du libre choix n'est toutefois pas permis pour les élèves de 4 ans.

Info-tempête



Dans le cas où une tempête de neige est annoncée pour le lendemain, le CSSDM surveille les conditions météo et routières dès la soirée de la veille. Par la suite, la décision de fermer ou non les établissements se prend généralement **très tôt le matin**, le jour même, en fonction des conditions météorologiques et de l'état des routes. Une fois la décision prise, et à ce moment seulement, la chaîne de communication pour joindre parents, élèves et employés est déclenchée. Cette chaîne comprend les canaux suivants : [le site web des établissements](#); la [page Facebook](#); le [courriel aux parents](#); les messages aux médias.

Nouvelles règles de conduite – À compter du 1er janvier 2026

À compter du **1er janvier 2026**, les articles **2, 3 et 5** du **Règlement sur les règles de conduite au primaire et au secondaire** entreront en vigueur dans l'ensemble des établissements scolaires du Québec. Ces règles visent à favoriser un **climat scolaire respectueux et sécurisant**, empreint de civisme. Ainsi, les élèves devront notamment :

- Respecter l'autorité du personnel de l'école,
- **Vouvoyer le personnel scolaire**
- Utiliser le titre, **madame** ou **monsieur**, pour s'adresser aux membres du personnel

Grâce à l'accompagnement et au soutien du personnel scolaire de l'école Sainte-Claire, les élèves seront guidés afin de **s'adapter progressivement à ces nouvelles attentes**. Dans cette optique, **notre école a choisi de mettre en place ces demandes ministérielles de façon graduelle**, en sensibilisant les élèves selon leur niveau scolaire. L'utilisation des mots, **madame** et **monsieur**, devant le prénom de l'enseignant et des membres du personnel, sera donc **intégrée progressivement** au quotidien des élèves. <https://ste-claire.cssdm.gouv.qc.ca/école/code-de-vie/>

Lancement de Clic école

Dès le 12 janvier 2026, les écoles primaires et secondaires du CSSDM auront accès à la nouvelle application Clic école. Développée par le gouvernement du Québec, la solution pour téléphone mobile et tablette est déjà disponible dans plusieurs écoles de la province. Ce nouvel outil permet de centraliser les suivis scolaires de votre enfant et facilite les communications avec l'école. Les parents qui l'utilisent peuvent profiter de son environnement sécuritaire et intuitif.

En attendant son lancement, les parents peuvent déjà télécharger l'application Clic école sur **App Store** et **Google Play**. Dans les semaines qui suivront, l'application mParent ne fonctionnera plus et les communications parents–école sur mobile seront désormais dans Clic école.

Les parents qui utilisent habituellement la version internet du Portail Parents MOZAÏK peuvent toutefois continuer de s'y connecter car elle demeure accessible. Pour plus d'information, consultez notre page Clic école au <https://www.cssdm.gouv.qc.ca/boite-outils/clic-ecole/>

Rougeole – Appel à la vigilance



Face à la recrudescence de la rougeole dans la province, le Centre de services scolaire de Montréal rappelle l'importance de la vaccination pour l'ensemble de sa communauté éducative. Pour ce faire, voici un message de la Direction régionale de santé publique de Montréal :

- [Lettre rougeole décembre 2025 – français](#)

Depuis le début de l'année 2025, la rougeole est en hausse dans plusieurs pays. Des voyageurs peuvent donc contracter la rougeole à l'extérieur et être la source d'éclosions au Québec au retour de voyage.

La situation actuelle permet de penser que le Québec est à risque d'une augmentation de cas. **La rougeole est très contagieuse.** Elle peut être grave, surtout pour les jeunes enfants, les femmes enceintes et les personnes avec un système immunitaire faible. Il n'y a pas de traitement particulier contre cette maladie.

La vaccination est le meilleur moyen de se protéger. Deux doses de vaccin protègent à plus de 95 %.

Si vous êtes un parent d'élèves, vérifiez les carnets de vaccination de votre enfant pour savoir s'il est protégé. Les vaccins contre la rougeole peuvent avoir des noms différents. Toutes les personnes nées après 1970, qui n'ont jamais reçu le vaccin contre la rougeole ou qui n'ont jamais eu cette maladie, devraient se faire vacciner. Pour recevoir le vaccin gratuit, vous pouvez prendre un rendez-vous sur [Clic-Santé](#) ouappelez au 1 877-644-4545.

Merci de votre collaboration et de votre vigilance.

La Caisse scolaire

Votre enfant a reçu un kit de départ qui contient un feuillet explicatif, un carton d'adhésion et une enveloppe pour effectuer son premier dépôt à l'école. Chaque deux semaines, les enveloppes seront récupérées par un employé de la Caisse Desjardins. Voici comment votre enfant peut faire des dépôts :

- à l'école, en rapportant les enveloppes lors des journées de cueillette de dépôt;
- en recevant dans son compte les virements entre personnes Desjardins provenant d'un parent ou d'un ami;
- en se présentant à l'institution financière en votre compagnie pour faire un dépôt au comptoir.



Au besoin, vous pourrez communiquer avec le secrétariat afin de recevoir une nouvelle enveloppe de dépôt pour votre enfant. La Caisse Desjardins nous a laissé des enveloppes en surplus.

Le saviez-vous? Vous pouvez accéder au compte de votre enfant où et quand vous le voulez grâce à la nouvelle **application mobile de la Caisse scolaire**. Téléchargez-la pour avoir un aperçu de son épargne et accéder à des **outils** et à des **activités éducatives** en quelques clics. C'est simple et sécuritaire!

Rendez-vous au <https://www.caissescolaire.com/parents/>

Formation pour les parents de l'école Sainte-Claire

Le conseil d'établissement de l'école **Sainte-Claire** souhaite consulter les parents afin de connaître les formations susceptibles de les intéresser.

Le CÉ vous propose différents thèmes de formation offerts par **Édu.pop**. Nous vous invitons à compléter le sondage ci-dessous et à y indiquer vos préférences de thématiques ainsi que vos disponibilités.

[Sondage aux parents — Ateliers pour soutenir la persévérance scolaire — remplir le formulaire](#)

Présentation de notre stagiaire aide-concierge

Bonjour, je m'appelle Bryan, j'ai 21 ans, je suis un élève de formation préparatoire au travail à l'école Édouard-Montpetit. J'aime beaucoup faire du vélo et jouer aux quilles. Je suis présentement en stage à l'école le mercredi et le jeudi avec M. Jean-Claude.

Je suis là pour apprendre à bien travailler. Ça se peut que tu m'entendes parler tout seul parfois. Surtout, n'aie pas peur, c'est ma façon à moi de me sentir bien et de me concentrer sur mon travail. N'hésite pas à me dire bonjour, je suis un garçon très sociable et j'aime beaucoup rire.

Je compte bien devenir une aide précieuse pour votre école, merci de me donner cette chance.

Bryan



Étiquettes “COLLE À MOI”

Vous avez la possibilité d'acquérir de belles étiquettes pour vos enfants en amassant des fonds pour l'école Sainte-Claire.

Colle à moi, une compagnie d'étiquettes personnalisées d'excellente qualité. Elles résistent à la laveuse, la sécheuse, au micro-ondes et au lave-vaisselle. Elles sont amusantes, colorées, pratiques et durables. Elles rendent la tâche agréable et rapide afin de bien identifier les effets personnels de chaque enfant.

Pour chaque achat effectuez en nommant notre école, Colle à moi nous remettra 15% des ventes pour financer des activités pour les élèves.

[Colle à moi | Trouver une campagne de financement \(colleamoi.com\)](#)

Recouvrement des frais chargés aux parents SDG : modification à la procédure

Une modification a été apportée à la **Procédure, recouvrement et radiation dans les services de garde**, celle-ci vise à réduire les délais de suivi des dossiers de parents mauvais payeurs et à assurer une saine gestion des fonds publics. Cette modification enlève une étape d'intervention et ramène le nombre de rappels de trois à deux. Elle permet aussi d'accélérer le processus de recouvrement : les dossiers seront maintenant transmis à l'agence de recouvrement à la 75^e journée plutôt qu'à la 90^e.

Étant donné que cette procédure fait partie des [**Règlementation-du-service-de-garde-Sainte-Claire-2025-2026**](#), le changement a été adopté par le conseil d'établissement, le 4 décembre 2025, conformément à l'article 77.2 de la Loi sur l'instruction publique. Cette adoption devait être effectuée avant le 1^{er} janvier 2026, afin d'assurer une application uniforme de la procédure dès le début de la nouvelle année.

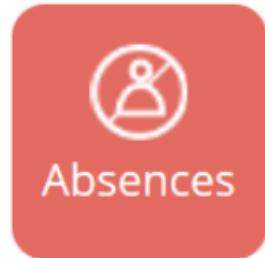
Vous pouvez contacter Patrick Champagne au (514) 596-4944 # 7060 pour toute question en lien avec le service de garde. L'état de compte du service de garde est envoyé par courriel au début de chaque mois. Les paiements se font à partir de votre institution bancaire. **Merci d'acquitter ces frais chaque mois afin d'éviter une interruption du service pour votre enfant.** Toutes les informations du service de garde de l'école sont regroupées dans un PADLET! <https://padlet.com/sdgsteclaire/gw79hvhabqtp24ed>

Absence et retard de votre enfant

Retard

Nous vous demandons de motiver une absence ou un retard en utilisant le Mozaïk - Portail Parents <https://portailparents.ca/accueil/fr/> ou en appelant au secrétariat de l'école au **(514) 596-4944**.

Afin que votre enfant puisse bénéficier d'un enseignement de qualité tout au long de l'année scolaire, nous demandons que votre enfant soit à l'heure pour l'accueil, soit 7h55 pour le primaire, et 8h45 pour le préscolaire. Aux élèves qui arrivent en retard, nous leur demandons de bien vouloir se présenter au secrétariat. La secrétaire compilera les retards des enfants.



Départ des élèves durant la journée pour rendez-vous

Votre enfant doit quitter durant la journée pour un rendez-vous médical?

Merci de planifier son départ pendant les récréations ou le diners et n'oubliez pas de motiver l'absence sur le portail Mozaïk, auprès de l'enseignant ou du secrétariat de l'école.

Rappel paiement de l'état de compte des frais scolaires



Vous avez maintenant la possibilité de payer cette facture en ligne. Ce document contient le numéro de référence pour vous permettre de payer par internet les frais scolaires de votre enfant. <https://portailparents.ca/accueil/fr/>

Si ce n'est pas déjà fait, merci de régler la facturation de l'école le plus rapidement possible.

Rappel de sécurité aux abords de l'école

Nous vous rappelons que la sécurité des enfants est une priorité et nous invitons les parents et les accompagnateurs à respecter ces règles :

- Cédez le passage aux piétons. Les enfants sont parfois imprévisibles – redoublez de prudence près des traverses piétonnes.
- Respectez les zones de débarcadère autorisées. Utilisez uniquement les zones prévues pour déposer les enfants, sans vous arrêter devant le service de garde.
- Évitez de faire des demi-tours près d'une école.



Nous contacter

N'hésitez pas à communiquer avec nous pour toutes questions.

Merci de votre collaboration.

Josée Tassé, directrice

Isabelle Pagé, secrétaire

École Sainte-Claire

8500, rue Sainte-Claire, Montréal (Québec) H1L 1X7

Téléphone : 514 596-4944

steclaire@cssdm.gouv.qc.ca

Visitez-nous sur le web en accédant à <https://ste-claire.cssdm.gouv.qc.ca/>

